

# La migration interprovinciale au Canada

## LES QUÉBÉCOIS VOTENT AVEC LEURS PIEDS

Jason Clemens, Yanick Labrie et Joel Emes





Juin 2016  
Institut Fraser

# La migration interprovinciale au Canada

Les Québécois votent avec leurs pieds

par Jason Clemens, Yanick Labrie et Joel Emes



# Contents

Sommaire / iii

Introduction / 1

La migration interprovinciale nette : que mesurons-nous? / 3

Migration : contrôle de la population / 9

Migration : qu'indiquent les chiffres des composants? / 11

Comprendre la structure d'âge de la migration du Québec / 16

Conclusion / 21

Annexe : Migration interprovinciale nette par population de 1 000 individus / 22

À propos des auteurs / 27

Remerciements / 28

Renseignements sur la publication / 29

Objectif, financement et indépendance / 30

Pour appuyer l'Institut Fraser / 30

À propos de l'Institut Fraser / 31

Comité consultatif de rédaction / 32



# Sommaire

La migration (soit le déplacement effectué par les personnes d'un endroit vers un autre) peut constituer un indicateur efficace du succès ou de l'échec que connaît un territoire. L'une des raisons pour lesquelles la migration constitue un indicateur si efficace repose sur le coût élevé auquel font face les personnes qui se déplacent d'un territoire à un autre. Choisir de déraciner la famille, de se départir de biens familiaux, de faire face aux coûts relatifs à la recherche d'emploi et d'abandonner le confort du connu en quête d'une meilleure situation représente un geste incroyablement coûteux. Cette étude se penche sur certains points que les Québécois peuvent (et devraient) extraire des données sur la migration provinciale.

## La migration nette (migration entrante totale – migration sortante totale)

En moyenne, de 1971-1972 à 2014-2015, le nombre de Québécois choisissant de quitter la province annuellement a dépassé de 13 238 le nombre de personnes provenant d'autres provinces choisissant de s'établir au Québec. Le Québec est la seule province qui a connu une migration sortante nette chaque année de 1971-1972 à 2014-2015. La migration négative connue a varié d'un creux de -822 en 2003-2004 à un sommet de -46 429 en 1977-1978, un an après l'élection du Part Québécois.

D'un point de vue cumulatif, le Québec a fait l'objet de la migration sortante la plus élevée en perdant un total de 582 470 résidents. Il est toutefois intéressant de remarquer que la migration sortante cumulative de l'Ontario de 142 514, depuis 2003-2004, dépasse celle du Québec (-101 497). La majorité des Canadiens qui ont migré d'une province à une autre pendant cette période s'est rendue en Alberta ou en Colombie-Britannique.

En contrôlant la variable de population, c'est la province de Terre-Neuve-et-Labrador qui a enregistré la perte de résidents cumulative la plus élevée avec une migration nette de 23,1 % de sa population de 2015. Les provinces des Prairies de la Saskatchewan (-17,3 %) et du Manitoba (-17,0 %) se sont classées respectivement au deuxième et troisième rang. Le Québec s'est classé au quatrième rang avec une perte de 7 % de sa population (2015) au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015.

## Migration sortante totale

Le Québec, de même que l'Ontario dans une moindre mesure, a connu systématiquement le niveau le plus bas de migration sortante totale parmi toutes les provinces pendant la période de 1971-1972 à 2014-2015. En 2014-2015, le Québec a connu une migration sortante de 3,9 personnes par tranche de 1 000, alors

que l'Ontario a connu une migration sortante de 5,1 personnes par tranche de 1 000. Les huit autres provinces ont connu une migration sortante par tranche de 1 000 variant de 9,2 personnes (Colombie-Britannique) à 23,5 personnes (Île-du-Prince-Édouard). Autrement dit, la migration sortante qu'a connue le Québec en 2014-2015 n'a constitué que 42,4 % de la migration sortante que la Colombie-Britannique, au troisième rang, a connue.

Des résultats semblables sont observés lorsque l'on mesure la migration sortante moyenne. Au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015, le Québec a en moyenne connu une migration sortante de 5,4 personnes par tranche de 1 000. Il s'agit du taux le plus bas parmi toutes les provinces. Autrement dit, le Québec a fait l'objet de la population interne la plus stable parmi les provinces en matière de migration sortante au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015.

### Migration entrante totale

Le Québec a aussi enregistré le niveau de migration entrante ajustée en fonction de la variable de population le plus bas de toutes les provinces entre 1971-1972 et 2014-2015. En 2014-2015, le Québec a connu une migration entrante de 2,1 personnes par tranche de 1 000. L'Ontario s'est classée au second rang le moins élevé avec une migration entrante de 4,5 personnes par tranche de 1 000, soit plus du double du niveau connu par le Québec. L'Alberta, dont le niveau atteint presque dix fois le niveau enregistré par le Québec, a enregistré la migration entrante la plus élevée en 2014-2015 avec 20,5 personnes par tranche de 1 000.

Au cours de cette période, le Québec a connu une migration entrante de 3,5 personnes par tranche de 1 000, le niveau moyen le plus bas. L'Ontario a enregistré le second taux moyen le plus bas de migration entrante au cours de cette période : 7,5 personnes, soit plus du double du taux moyen du Québec. L'Alberta a enregistré le taux annuel moyen le plus élevé, avec 26,8 personnes par tranche de 1 000.

La différence entre la migration entrante annuelle moyenne de 3,5 personnes par tranche de 1 000 (la plus basse au Canada) et la migration sortante annuelle moyenne de 5,4 personnes par tranche de 1 000 (aussi la plus basse au Canada) produit la perte annuelle moyenne de 1,9 personne par tranche de 1 000 au Québec, provoquée par la migration interprovinciale.

Autrement dit, le Québec perd relativement peu de résidents chaque année, mais n'attire qu'une faible migration provenant des autres provinces canadiennes, ce qui explique son niveau de migration sortante net élevé comparativement aux autres provinces. En effet, les provinces de l'Atlantique ont attiré pendant la période de 44 ans presque le double de migration entrante (1 868 104) que le Québec (1 069 306), sur une base de population correspondant au tiers de celle du Québec.

Enfin, la migration sortante nette du Québec tend à toucher les jeunes, plus particulièrement ceux qui entament leur carrière ou qui en sont aux premiers stades. Cette migration sortante chez les jeunes a contribué en partie au vieillissement de la structure d'âge de la population du Québec.

## Introduction

La migration (soit le déplacement effectué par les personnes d'un endroit vers un autre) peut constituer un indicateur efficace du succès ou de l'échec que connaît un territoire. [1] Les territoires qui attirent les personnes provenant d'un autre endroit peuvent fournir des enseignements positifs sur ce qui fait leur réussite. D'autre part, les territoires qui perdent systématiquement des personnes au profit d'un autre territoire peuvent indiquer quelles sont les politiques à éviter. L'une des raisons pour lesquelles la migration constitue un indicateur de rendement si efficace repose sur le coût élevé auquel font face les personnes qui se déplacent d'un territoire à un autre. Choisir de déraciner la famille, de se départir de biens comme la demeure familiale, de faire face aux coûts relatifs à la recherche d'emploi et d'abandonner le confort du connu en quête d'une meilleure situation représente un geste incroyablement coûteux.

À l'échelle de la nation, le Canada a connu des épisodes d'intérêt accru envers la migration. Il en va de même pour certaines provinces. Les préoccupations entraînées par l'« exode des cerveaux » du milieu à la fin des années 1990 ont fait en sorte que l'accent soit mis sur le caractère concurrentiel du Canada par rapport à celui des États-Unis en ce qui a trait à la main-d'œuvre hautement qualifiée. Les épisodes de migration sortante connus de manière répétée par les provinces des Prairies ont soulevé de plus grandes préoccupations au sujet du manque de possibilités en Saskatchewan et au Manitoba. En effet, la migration sortante soutenue chez les jeunes de la Saskatchewan a constitué, aux yeux du gouvernement du NPD dans les années 1990, un facteur motivant clé de mise en place de politiques économiques stimulant la croissance, la création de possibilités et le caractère concurrentiel de la province. Au cours de l'histoire canadienne, aucun épisode n'a probablement soulevé si fortement l'attention des responsables des décisions politiques, des médias et des citoyens que la migration sortante que le Québec a connue après l'élection du Parti Québécois (PQ) en 1976.

L'étude est structurée de la manière suivante : Les données sur la migration interprovinciale nette sont d'abord présentées, illustrant le déplacement (net) de la population entrante et sortante des provinces au cours de la période

---

[1] C'est le travail novateur réalisé par Charles Tiebout, au milieu des années 1950, qui a créé l'intérêt envers l'utilisation de la migration territoriale en guise de signal. La publication de son premier article portant sur les facteurs économiques entourant la décision du lieu où vivre localement, et en quoi la façon dont les gouvernements locaux prennent leurs décisions en matière de niveaux de dépense et de taux d'imposition a entraîné toute une gamme de recherche en économie. Consulter Charles M. Tiebout (1956), A Pure Theory of Local Expenditures, *Journal of Political Economy* 64, 5 (octobre) : 416-424, <[https://www.unc.edu/~fbaum/teaching/PLSC541\\_Fall08/tiebout\\_1956.pdf](https://www.unc.edu/~fbaum/teaching/PLSC541_Fall08/tiebout_1956.pdf)>.

de 1971-1972 à 2014-2015. La section suivante constitue un ajustement des chiffres de migration bruts présentés dans la première section en ce qui a trait à la taille de la population sous-jacente et examine ensuite les deux séries de données sous-jacentes utilisées dans le calcul de la migration interprovinciale nette, soit la migration totale (brut) entrante et sortante de chacune des provinces. Cela revêt une importance particulière au Québec, puisque cela crée une nuance intéressante du registre de la migration interprovinciale nette de la province. La section qui suit examine les profils d'âge de la migration interprovinciale nette du Québec, afin de comprendre la nature de la migration nette négative (migration sortante nette) de la province au fil du temps. Elle se penche aussi brièvement sur l'immigration internationale au Québec, afin de constater si cette dernière peut constituer une explication à la migration subséquente. La conclusion de l'étude présente un résumé de quelques observations.

## La migration interprovinciale nette : que mesurons-nous?

Il y a plus d'une manière de mesurer et d'évaluer la migration. Le facteur principal de mesure de cette étude est l'examen du déplacement des résidents existants du Canada. Autrement dit, elle exclut le déplacement des personnes arrivant au Canada d'un autre pays et le déplacement de personne partant du Canada pour s'établir ailleurs (migration internationale). Les données utilisées dans cette étude proviennent spécifiquement de Statistique Canada [2] et font le suivi des changements du « lieu de résidence habituel » des résidents au fil du temps. [3] Elles excluent les personnes qui se déplacent d'une province à l'autre pendant de longues périodes, mais dont la province de résidence formelle ne change pas. Cette mesure cible les résidents qui mettent temps et énergie, physiquement et concrètement, à changer de province de résidence ; et constitue ainsi un niveau de mesure de la migration supérieur aux autres mesures qui, par exemple, incluent possiblement les déplacements sur de longues périodes.

[2] Statistique Canada, tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel*, Statistique Canada, <<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a26?id=0510012&pattern=&p2=-1&stByVal=1&p1=1&tabMode=dataTable&csid=&retrLang=fra&lang=fra>>, en date du 12 janvier 2016.

[3] Il vaut la peine de mentionner dans quelle mesure les données sur la migration sur lesquelles cette analyse repose interagissent avec les autres données sur la population fournies par Statistique Canada. Le *Recensement de la population* constitue la base des estimations de population des provinces, territoires et municipalités. Les estimations postcensitaires sont produites au moyen du plus récent recensement (après ajustement en fonction du sous-dénombrement net) ainsi que des estimations des composants de croissance démographique. Les composants démographiques comprennent les naissances, les décès, l'immigration, l'émigration, le nombre net de résidents non permanents, l'émigration temporaire nette, le retour des émigrants et la migration interprovinciale. Les estimations intercensitaires (touchant les dates entre deux recensements) sont produites après chaque recensement afin de faire le rapprochement entre les estimations postcensitaires précédentes et les nouveaux dénombrements ajustés en fonction du sous-dénombrement net. Les estimations intercensitaires sont produites en estimant l'erreur en fin de période, puis en la distribuant de manière linéaire en fonction du nombre de jours entre les années intercensitaires. Les erreurs en fin de période consistent en des erreurs de mesure touchant tout composant démographique pendant la période intercensitaire, ainsi que des erreurs dans la mesure de la couverture du recensement en soi du recensement courant et des recensements précédents. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Section de l'analyse démographique (2012) de Statistique Canada, *Méthodes d'estimation de la population et des familles à Statistique Canada* (numéro 91-528-X au catalogue), ministère de l'Industrie, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/91-528-x/91-528-x2011001-fra.pdf>>.

Cette publication examine les données sur la migration interprovinciale nette ainsi que les deux séries utilisées pour calculer la migration interprovinciale nette : la migration entrante totale et la migration sortante totale. La migration interprovinciale nette n'est en fait que la différence entre les résidents partant d'une province (migration sortante) et le nombre de résidents provenant d'autres provinces qui déménagent dans cette province (migration entrante).

La définition officielle de la migration interprovinciale chez Statistique Canada va comme suit : En parlant d'une personne qui devient résidente d'une autre province : « Un individu qui effectue un tel déplacement sera un sortant pour sa province ou son territoire d'origine et un entrant pour sa province ou son territoire de destination. Le solde de la migration interprovinciale est la différence entre le nombre d'entrants et le nombre de sortants. » [4] À des fins de clarté et de concision, tous les déplacements de personnes dont cette étude discute, exception faite des sections portant spécifiquement à la « migration entrante » et à la « migration sortante », font référence à la migration interprovinciale nette.

## La migration : en chiffres bruts

La **figure 1** illustre la migration nette de Québécois entre 1971-1972 et 2014-2015, soit la dernière année pour laquelle des données sont disponibles. Le nombre de personnes qui sont parties du Québec est supérieur à celui des personnes arrivant des autres provinces chaque année entre 1971-1972 et 2014-2015 (consulter la figure 3). L'écart varie d'un creux de -822 en 2003-2004 à un sommet de -46 429 en 1977-1978. Chaque année entre 1971-1972 et 2014-2015, le nombre total moyen net de Québécois partant de la province a dépassé de 13 238 le nombre d'arrivants provenant des autres provinces.

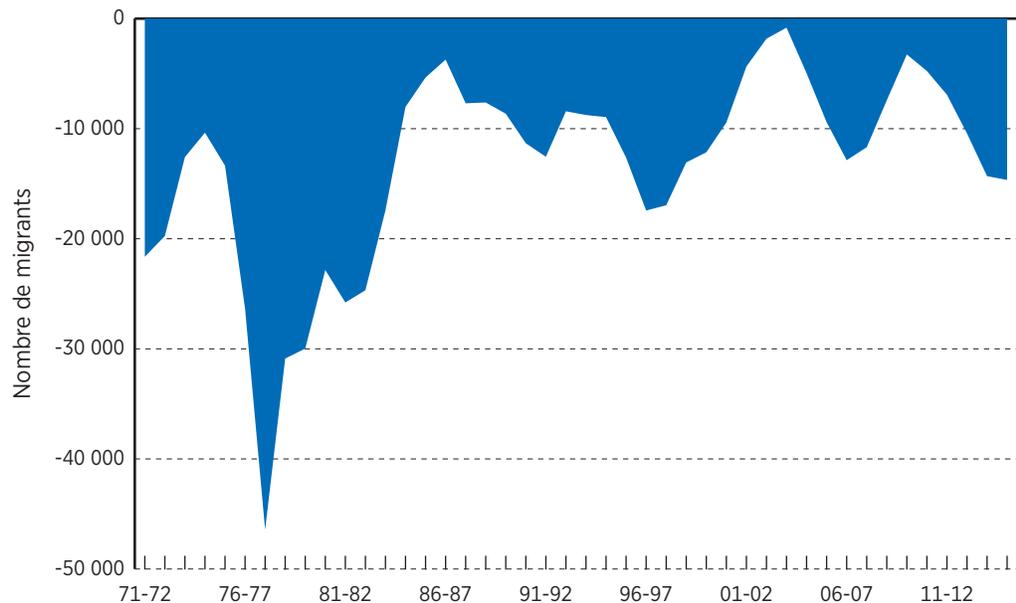
La migration des Québécois fait l'objet d'une volatilité sur laquelle il vaut la peine de se pencher. Tout d'abord, le plus grand flux a été connu en 1977-1978, juste après l'élection du Parti Québécois de 1976. [5] L'année de l'élection (1976-1977), le nombre de Québécois partant de la province a dépassé de 26 366 le nombre de migrants provenant des autres provinces. L'année suivante, le nombre de personnes partant du Québec a dépassé de 46 429 le nombre de personnes arrivant d'autres provinces.

En 1996-1997, une autre pointe de migration négative (nette) a eu lieu, un an après le deuxième référendum sur l'indépendance du Québec. Plus

[4] Statistique Canada (2016), tableau 051-0012 : *migrants interprovinciaux*.

[5] Pour consulter une analyse informative et intéressante des répercussions entraînées par l'élection de gouvernements indépendantistes au Québec, veuillez consulter Kim Somers et François Vaillancourt (2014), Some Economics Dimensions of the Sovereignty Debate in Quebec: Debt, GDP, and Migration, *Oxford Review of Economic Policy* 30, 2 : 237-256.

Figure 1 : Migration interprovinciale nette du Québec, 1971-1972 à 2014-2015



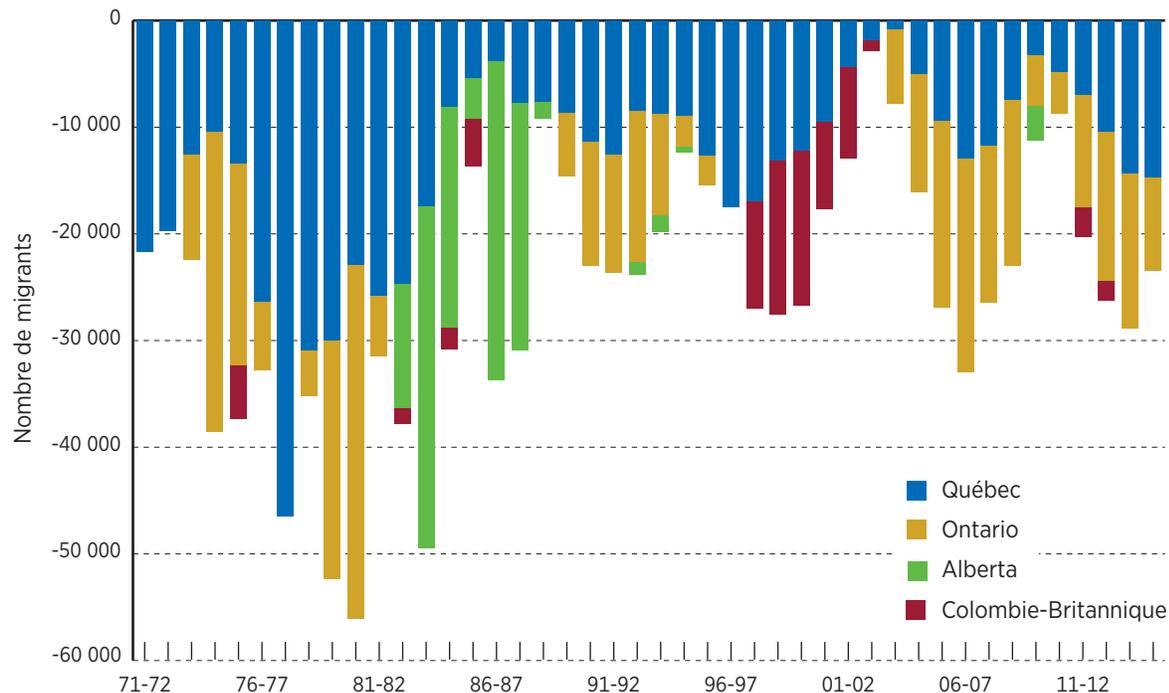
Source : Statistique Canada, tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel.*

précisément, le nombre de personnes partant de la province a dépassé de 17 436 le nombre d'arrivants, une hausse de 94,9 % par rapport au total de deux ans auparavant (1994-1995). Cette pointe ne représente cependant que 37,6 % de la migration des sortants que le Québec a connue en 1977-1978. La migration des sortants du Québec a connu une autre hausse, moins élevée, en 2006-2007, juste avant la récession mondiale. Plus précisément, la migration s'est élevée à -12 865 en 2006-2007 ; elle a ensuite entamé en déclin au cours des trois années suivantes. Pour terminer, la migration négative nette a entamé une nouvelle hausse en 2010-2011, qui s'est poursuivie jusqu'en 2014-2015 (les données les plus récentes disponibles). En 2014-2015, la migration des sortants du Québec a atteint -14 656, alors que le flux sortant relativement de 2009-2010 était de -3 258.

La [figure 2](#) illustre les niveaux migratoires des quatre « grandes » provinces (Québec, Ontario, Alberta et Colombie-Britannique) [\[6\]](#) lors des années

[\[6\]](#) Une attention particulière est portée à ce que nous avons appelé les quatre « grandes » provinces, car certaines tendances migratoires (plus précisément, le déplacement de zones rurales vers des zones plus urbaines) influencent les quatre grandes provinces différemment des autres. La présence d'au moins un grand centre métropolitain dans chacune des quatre grandes provinces constitue une différence importante. Montréal au Québec ; Toronto et Ottawa en Ontario ; Calgary et Edmonton en Alberta ; Vancouver en Colombie-Britannique. En raison de la présence de ces centres, les résidents de ces provinces n'ont pas à les quitter pour accéder aux avantages que procure la vie en grand centre urbain et

Figure 2 : Migration sortante interprovinciale nette du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, 1971-1972 à 2014-2015



Source : Statistique Canada, tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel.*

durant lesquelles elles ont fait l'expérience d'un flux net sortant de résidents, résidents entrants compris. Autrement dit, la figure 2 ne montre que les données des années lors desquelles plus de personnes sont parties qu'arrivées pour chacune de ces provinces.

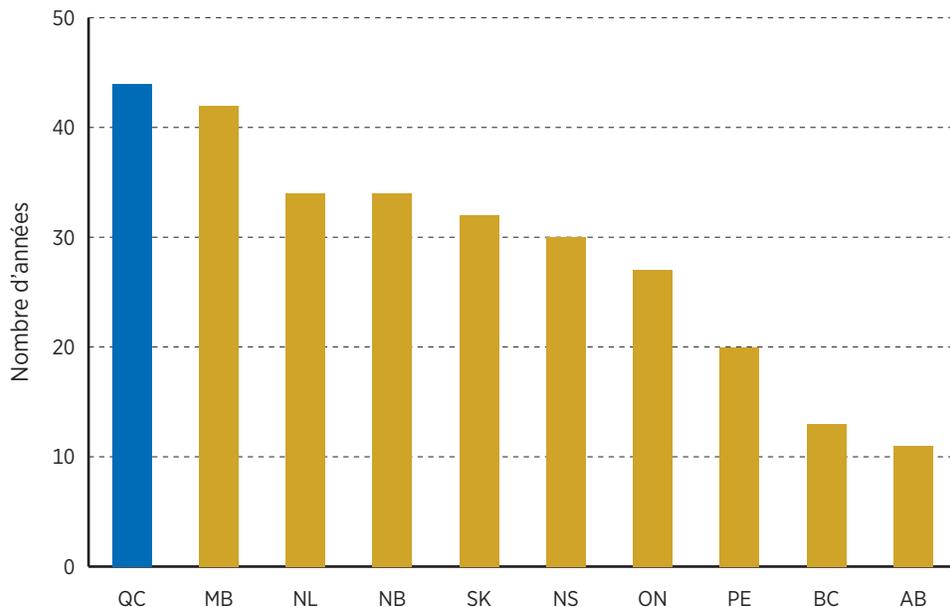
Quelques faits importants des tendances migratoires des quatre grandes provinces sont révélés à la figure 2. D'abord, le Québec est la seule province qui a connu une perte de résidents chaque année de 1971-1972 à 2014-2015. Le Québec a perdu 582 470 résidents au profit des autres provinces pendant cette période. Deuxièmement, les années de migration négative nette de l'Alberta pendant la période de 44 ans se concentrent presque exclusivement aux années de 1982-1983 à 1988-1989, période lors de laquelle les répercussions de la crise énergétique mondiale et de la politique nationale en matière d'énergie ont eu un effet délétère à vaste échelle sur l'économie provinciale. Troisièmement, les années de migration négative nette de la Colombie-Britannique se limitent principalement à une brève période de la fin des années 1990.

en profiter. Ce n'est pas le cas des résidents des six autres provinces, qui doivent en partir pour gagner un accès à ces avantages. La comparaison des résultats migratoires des quatre grandes provinces élimine cette difficulté.

Quatrièmement, un plus grand nombre de personnes ont quitté l'Ontario que ne le devineraient la plupart des Canadiens et tout particulièrement les Ontariens. Depuis 2003-2004, l'Ontario connaît chaque année une constante migration négative. En effet, aucune autre province, Québec compris, n'a enregistré de migration négative si élevée au cours de la période s'échelonnant de 2003-2004 à 2014-2015 que l'Ontario, qui a perdu 142 514 résidents au profit des autres provinces. Au cours de la même période, le Québec a perdu 101 497 résidents. La majorité des Canadiens qui ont migré d'une province à une autre pendant cette période s'est rendue en Alberta ou en Colombie-Britannique.

La **figure 3** illustre le nombre d'années au cours desquelles chacune des provinces a connu une migration négative au cours de la période commençant en 1971-1972 et se terminant en 2014-2015 (44 ans). Au cours de cette période, le Québec est la seule province qui a perdu des résidents chaque année. Le Manitoba a connu une migration négative 42 années sur les 44 de la période et prend le second rang. L'Alberta, qui a connu 11 années de pertes, obtient le résultat le plus bas. La Colombie-Britannique, avec 12 années de perte, occupe la deuxième position la moins élevée.

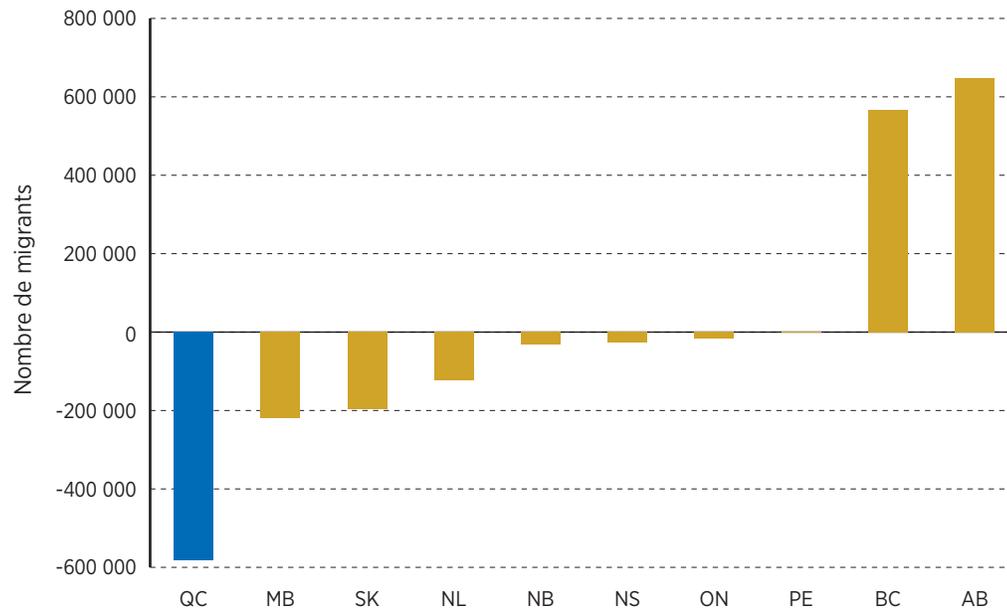
Figure 3 : Nombre d'années faisant l'objet d'une migration négative, par province, 1971-1972 à 2014-2015 (44 années)



Source : Statistique Canada, tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel.*

Enfin, la **figure 4** dépeint la migration nette cumulative de chacune des provinces entre 1971-1972 et 2014-2015, afin de présenter les données migratoires absolues. Le Québec a clairement fait l'expérience de la plus haute migration

Figure 4 : Migration interprovinciale cumulative nette, 1971-1972 à 2014-2015



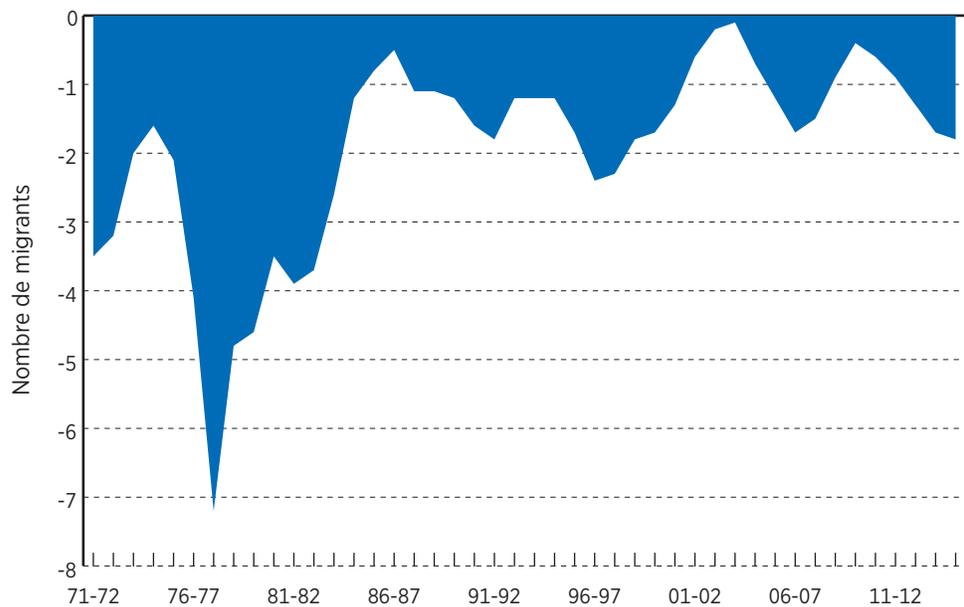
Source : Statistique Canada, tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel.*

négative de résidents pendant cette période, avec une perte de 582 470 résidents. C'est le Manitoba qui a enregistré la seconde plus grande perte, avec une migration négative de 220 415 résidents, soit moins de la moitié de celle connue par le Québec. L'Alberta et la Colombie-Britannique sont les seules provinces à avoir fait l'objet d'une migration positive pendant cette période, et ont enregistré respectivement un résultat de 648 810 et de 567 694 résidents. L'Île-du-Prince-Édouard (-171) a connu une migration équilibrée au cours de la période ; les pertes enregistrées certaines années ont été compensées par les gains enregistrés à d'autres moments.

## Migration : contrôle de la population

La section précédente ignore la taille de la population de chacune des provinces ; cette section-ci intègre la taille des populations provinciale afin de calculer la migration interprovinciale nette par tranche de 1 000 résidents. La **figure 5** constitue une réplique des données présentées à la figure 1, mais contrôle la variable sous-jacente de la taille de la population du Québec.

Figure 5 : Migration interprovinciale nette du Québec par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



Source : Statistique Canada, tableau 051-0001 : *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel* ; tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel*.

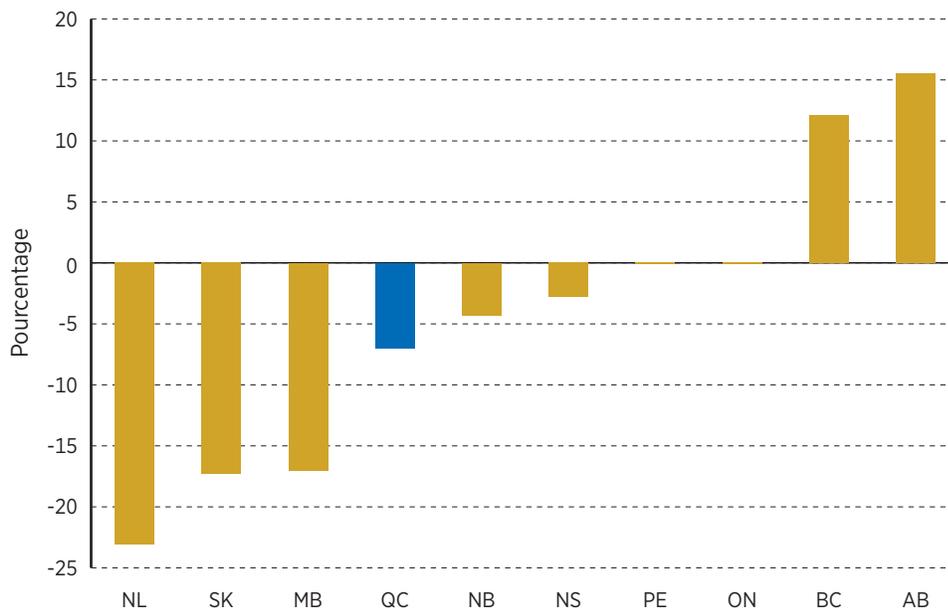
La tendance en matière de perte est le reflet de celle affichée à la figure 1 : en fonction de la population, les flux sortants nets du Québec ont connu un sommet en 1977-1978, avec 7,2 personnes par tranche de 1 000. [7] Le second sommet en matière de perte s'est produit en 1996-1997 avec un flux sortant net de 2,4 personnes par tranche de 1 000, bien en deçà du sommet de 1977-1978. Dans le même ordre d'idées, les pertes observées en 2006-2007 (1,7 personne

[7] Il faut remarquer que 7,2 personnes par tranche de 1 000 n'équivalent pas à 7,2 % de la population. En pourcentage, la migration nette du Québec a été de 0,72 %.

par tranche de 1 000) et en 2014-2015 (1,8 personne par tranche de 1 000) n'ont pas atteint le niveau connu en 1996-1997 ( $2,4/1\ 000$ ), et encore moins celui de 1977-1978. [8]

La figure 6 illustre la migration cumulative des provinces de 1971-1972 à 2014-2015 en fonction des populations des provinces en 2015. [9] La province de Terre-Neuve-et-Labrador a enregistré la perte de résidents cumulative la plus élevée avec une migration nette de 23,1 % de sa population de 2015. Les provinces des prairies, la Saskatchewan (-17,3 %) et le Manitoba (-17 %) suivent Terre-Neuve-et-Labrador. Alors que le Québec a connu la perte absolue de résidents la plus élevée de son histoire (figure 4), il se classe au quatrième rang de la migration cumulative négative en matière de part de sa population de 2015. La migration nette que le Québec a connue a constitué plus précisément une perte de 7 % de sa population de 2015 au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015. Pendant cette période, seules les provinces de l'Alberta (15,5 %) et de la Colombie-Britannique (12,1 %) ont connu un gain de population causé par la migration.

Figure 6: Migration interprovinciale cumulative nette, 1971-1972 à 2014-2015, comme partie de la population, 2015



Sources : Statistique Canada, tableau 051-0001 : *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel* ; tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel*.

[8] L'annexe illustre la migration nette contrôlée en fonction de la variable de population, que celle-ci soit positive ou négative, pour toutes les provinces pendant la même période.

[9] Veuillez remarquer que les données de migration cumulative nette sont présentées sous forme d'un pourcentage de la population de 2015 à la figure 6 plutôt que par tranche de 1 000, comme c'est le cas à la figure 4.

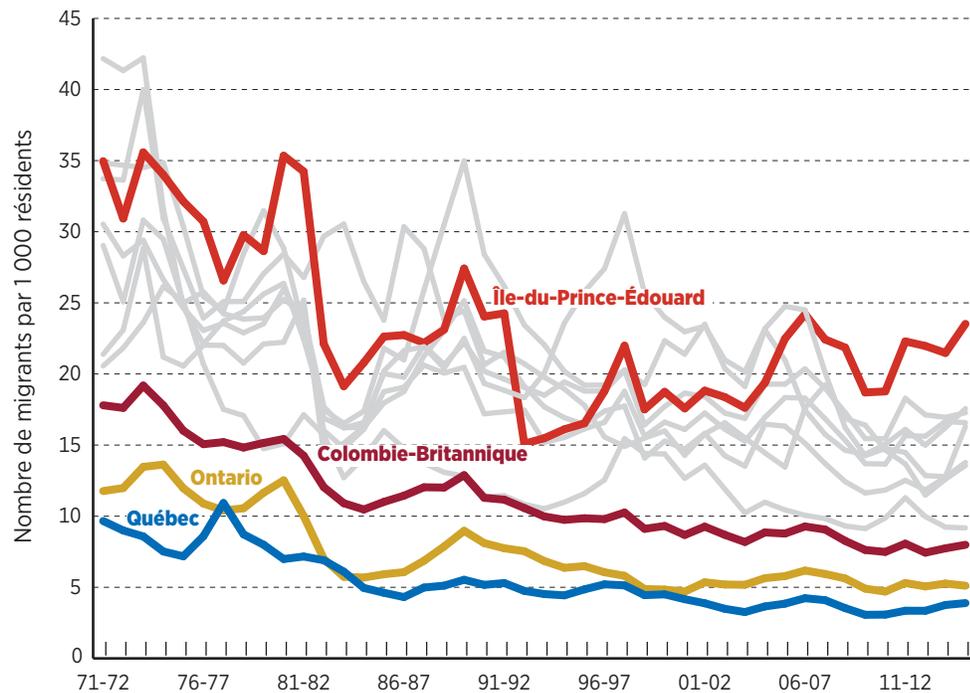
## Migration : qu'indiquent les chiffres des composants?

De nombreux lecteurs auront sûrement entendu parler de la question de la migration provenant du Québec présentée ci-dessus, ou auront fait des lectures sur le sujet. Les composants sous-jacents des données sur la migration offrent des renseignements supplémentaires sur les tendances migratoires du Québec et présentent en outre ce qui peut sembler être des conclusions contradictoires. Cette section présente les données de migration entrante et sortante totale pour toutes les provinces. Rappelons que la migration interprovinciale nette est la différence entre ces deux séries : la migration sortante et la migration entrante.

La **figure 7** trace la migration sortante annuelle des résidents par province en contrôlant la variable de population au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015. Le Québec, de même que l'Ontario dans une moindre mesure, a connu systématiquement le niveau le plus bas de migration sortante parmi toutes les provinces pendant cette période. Plus récemment, par exemple en 2014-2015, le Québec a connu une migration sortante de 3,9 personnes par tranche de 1 000, alors que l'Ontario a connu une migration sortante de 5,1 personnes par tranche de 1 000. Les huit autres provinces ont connu une migration sortante variant de 9,2 personnes par tranche de 1 000 (Colombie-Britannique) à 23,5 personnes par tranche de 1 000 (Île-du-Prince-Édouard). Autrement dit, la migration sortante qu'a connue le Québec en 2014-2015 n'a constitué que 42,4 % de la migration sortante que la Colombie-Britannique, au troisième rang, a connue de son côté.

Il est intéressant de remarquer l'absence de sommet prononcé de migration sortante totale durant l'année de l'élection du Parti Québécois et dans les quelques années précédant et suivant cette élection dans les années 1970. Il ne faut pas oublier que les chiffres de migration nette, que ceux-ci soient absolus (figure 1) ou qu'ils fassent l'objet d'un contrôle de la variable de population (figure 5), illustrent un sommet prononcé de la migration nette en 1977-1978, un an avant l'élection du PQ indépendantiste. Cependant, la hausse de migration sortante totale illustrée à la figure 7 est beaucoup moins prononcée. De manière plus précise, la migration totale sortante du Québec a connu une baisse, de 9,7 personnes par tranche de 1 000 en 1971-1972 à 7,2 personnes par tranche de 1 000 en 1975-1976, l'année avant l'élection provinciale. La migration sortante totale a connu une hausse l'année de l'élection, passant à 8,6 personnes par tranche de 1 000 en 1976-1977, puis une autre hausse en 1977-1978, à 10,9 personnes par tranche de 1 000. Une baisse stable est ensuite entamée, passant à environ 5 personnes par tranche de 1 000 au début des années 1990 à 3,1 en 2010-2011, avant qu'une hausse reprenne.

Figure 7 : Migration sortante totale par 1 000 résidents, par province, 1971-1972 à 2014-2015



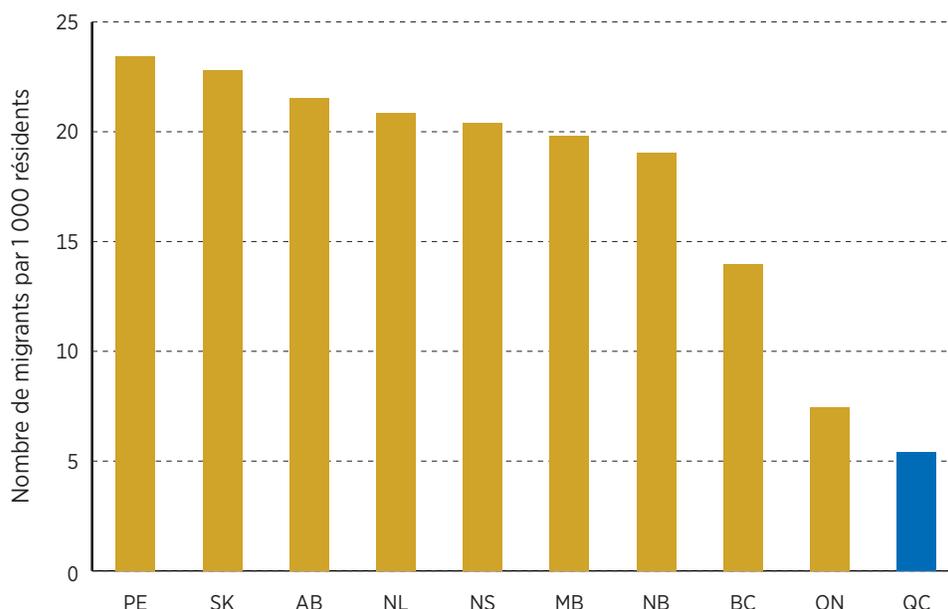
Sources : Statistique Canada, tableau 051-0001 : *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel* ; tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel*.

On peut aussi se pencher sur la migration sortante totale en examinant les moyennes annuelles, illustrées à la [figure 8](#). Au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015, le Québec a en moyenne connu une migration sortante de 5,4 personnes par tranche de 1 000. Il s'agit du taux le plus bas parmi toutes les provinces pendant cette période. L'Ontario s'est classée au second rang avec en moyenne 7,4 personnes par tranche de 1 000, migrant hors de la province. L'Île-du-Prince-Édouard se classe au premier rang de la migration sortante pendant cette période : 23,4 personnes par tranche de 1 000.

L'évaluation de la migration sortante de 1971-1972 à 2014-2015 montre que le Québec possède la population interne la plus stable de toutes les provinces. Cela est conforme aux études empiriques précédentes qui indiquaient que la migration est beaucoup moins probable chez les Québécois francophones que chez les Québécois non francophones. [\[10\]](#) Cette constatation est

[\[10\]](#) Consulter André Bernard, Ross Finnie et Benoît St-Jean (2008), *Mobilité interprovinciale et gains, L'emploi et le revenu en perspective* 9, 10 (octobre) : 15-25, Statistique Canada, numéro 75-001-X au catalogue, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/75-001-x/75-001-x2008110-fra.pdf>> ; Jean-Pierre Corbeil, Brigitte Chavez et Daniel Pereira (2010), *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les anglophones du Québec*, Statistique Canada, numéro 89-642-X au catalogue – numéro 002, <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-642-x/89-642-x2010002-fra.pdf>> ; Gouvernement du Canada, Patrimoine canadien (2011), *Portrait*

Figure 8 : Migration sortante moyenne par province, par 1 000 résidents, 1971-1972 à 2014-2015



Sources : Statistique Canada, tableau 051-0001 : *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel*; tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel*.

importante, puisque 78,1 % des Québécois indiquent que le français est leur langue maternelle. [11] Des études empiriques précédentes ont en outre montré que la migration est plus probable chez les jeunes Anglophones et chez les Anglophones dont le niveau d'éducation est plus élevé. [12]

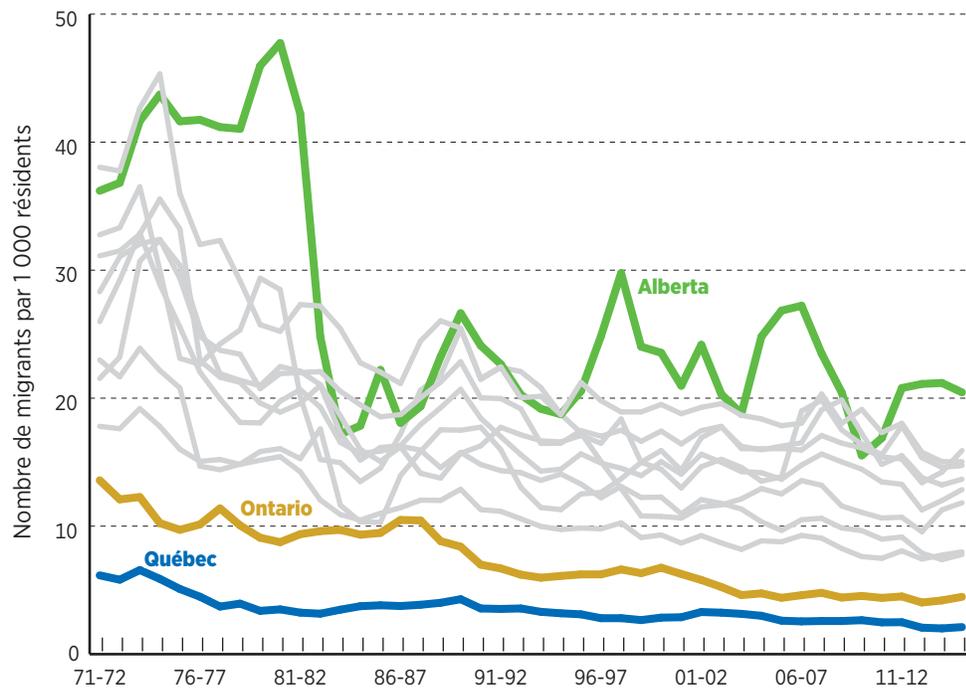
La figure 9 présente les données annuelles de migration entrante totale par tranche de 1 000 personnes, par province, au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015. Comme clairement illustré, le Québec a connu le plus bas niveau de migration entrante ajustée selon le facteur de population au cours de chaque année de la période allant de 1971-1972 à 2014-2015. Par exemple, en

*des communautés d'expression anglaise du Québec*, <[https://www.ic.gc.ca/eic/site/com-com.nsf/vwapj/CANHER\\_June2011\\_fra.pdf/\\$file/CANHER\\_June2011\\_fra.pdf](https://www.ic.gc.ca/eic/site/com-com.nsf/vwapj/CANHER_June2011_fra.pdf/$file/CANHER_June2011_fra.pdf)> ; et, William Floch et Johanne Pocock (2008), *The Socioeconomic Status of English-Speaking Quebec: Those Who Left and Those Who Stayed*, éd. par R.Y. Bourhis, *The Vitality of the English-Speaking Communities of Quebec: From Community Decline to Revival* (CEETUM, Université de Montréal) : 35-61, <<http://static11.sqspcdn.com/static/f/633158/9530586/1290462691613/Bourhis+publication.pdf?token=aQplviBjIn2aeDtEBTdrSnwmco0%3D>>.

[11] Statistique Canada (2012), *Série « Perspective géographique », Recensement de 2011 : Province de Québec*, <<http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/fogs-spg/Facts-pr-fra.cfm?LANG=Fra&GK=PR&GC=24>>.

[12] Consulter Corbeil, Chavez et Pereira (2010), *Portrait des minorités de langue officielle au Canada*; ainsi que le Gouvernement du Canada, Patrimoine canadien (2011), *Portrait des communautés d'expression anglaise du Québec*.

Figure 9 : Migration entrante totale par 1 000 résidents, par province, 1971-1972 à 2014-2015



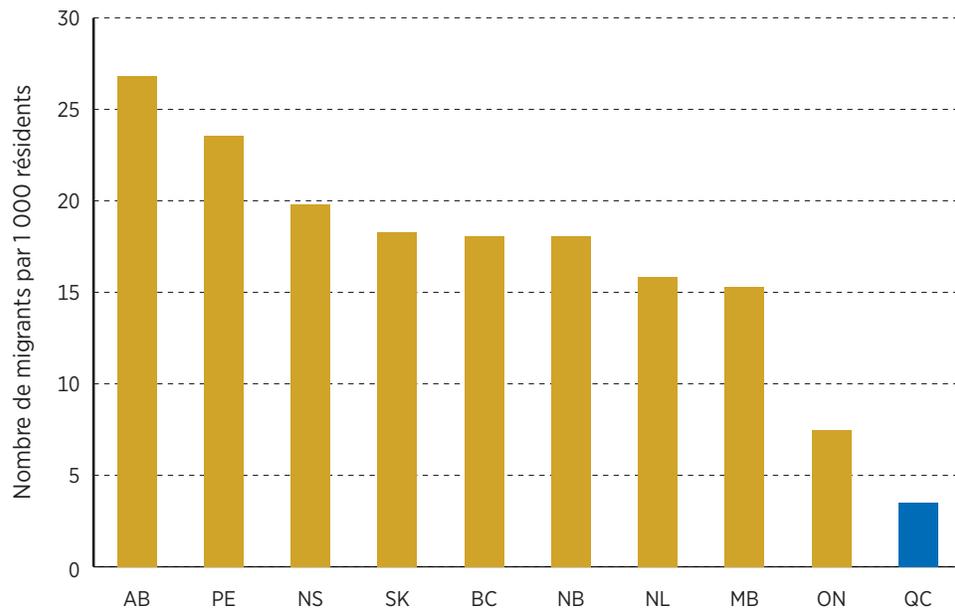
Sources : Statistique Canada, tableau 051-0001 : *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel*; tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel*.

2014-2015, l'année de données la plus récente, le Québec a connu une migration entrante de 2,1 personnes par tranche de 1 000. L'Ontario s'est classée au second rang le moins élevé avec une migration entrante de 4,5 personnes par tranche de 1 000, soit plus du double du niveau connu par le Québec. À l'autre extrémité de l'échelle, l'Alberta a connu la migration entrante la plus élevée en 2014-2015, avec 20,5 personnes par tranche de 1 000. Le niveau de migration entrante de l'Alberta est presque dix fois plus élevé que le niveau enregistré par le Québec.

La **figure 10** présente le niveau moyen annuel de migration entrante contrôlée avec la variable de population, précisément par tranche de 1 000 des provinces pendant la période de 1971-1972 à 2014-2015. Au cours de cette période, le Québec a connu une migration entrante de 3,5 personnes par tranche de 1 000, le niveau moyen le plus bas. L'Ontario a enregistré le second niveau moyen le plus bas de migration entrante au cours de cette période : 7,5 personnes par tranche de 1 000, soit plus du double du taux moyen du Québec. L'Alberta a enregistré le niveau moyen annuel de migration entrante totale ajusté en fonction de la population le plus élevé pendant cette période : 26,8 personnes par tranche de 1 000.

La différence entre la migration entrante annuelle moyenne de 3,5 personnes par tranche de 1 000 (la plus basse au Canada) et la migration sortante

Figure 10 : Migration entrante moyenne par province, par 1 000 résidents, 1971-1972 à 2014-2015



Sources : Statistique Canada, tableau 051-0001 : *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1<sup>er</sup> juillet, Canada, provinces et territoires, annuel* ; tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel*.

annuelle moyenne indiquée ci-dessus de 5,4 personnes par tranche de 1 000 (aussi la plus basse au Canada) produit la perte annuelle moyenne de 1,9 personne par tranche de 1 000 au Québec, provoquée par la migration interprovinciale. Ce taux, combiné au fait que le Québec formait approximativement 28 % de la population du Canada en 1972, se traduit par un flux sortant de 582 470 personnes au cours des 44 dernières années. Comparativement à sa population totale, le Québec ne perd que peu de résidents chaque année, mais il n'attire qu'une migration minimale provenant des autres provinces. En effet, les provinces de l'Atlantique ont attiré pendant la période de 44 ans presque le double d'entrants (1 868 104) que le Québec (1 069 306), sur une base de population correspondant au tiers de celle du Québec.

## Comprendre la structure d'âge de la migration du Québec

Cette section du rapport d'étude examine la structure d'âge de la migration négative du Québec au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015. La **figure 11** présente la part de migration par catégorie d'âge, à intervalle de cinq ans, entre 1974-1975 et 2014-2015. Cette analyse a eu recours à quatre cohortes d'âges. Le premier groupe est celui des 20 à 29 ans, qui comprend des personnes en train de terminer leurs études ainsi que de nombreuses personnes qui viennent probablement tout juste d'entamer leur carrière. La prochaine cohorte d'âges est celle des 30 à 44 ans, et comprend les travailleurs dont la carrière est à ses premiers stades. La troisième cohorte est celle des 45 à 64 ans, et comprend les travailleurs au faite de leur carrière. La dernière cohorte est celle des 65 ans et plus. **[13]**

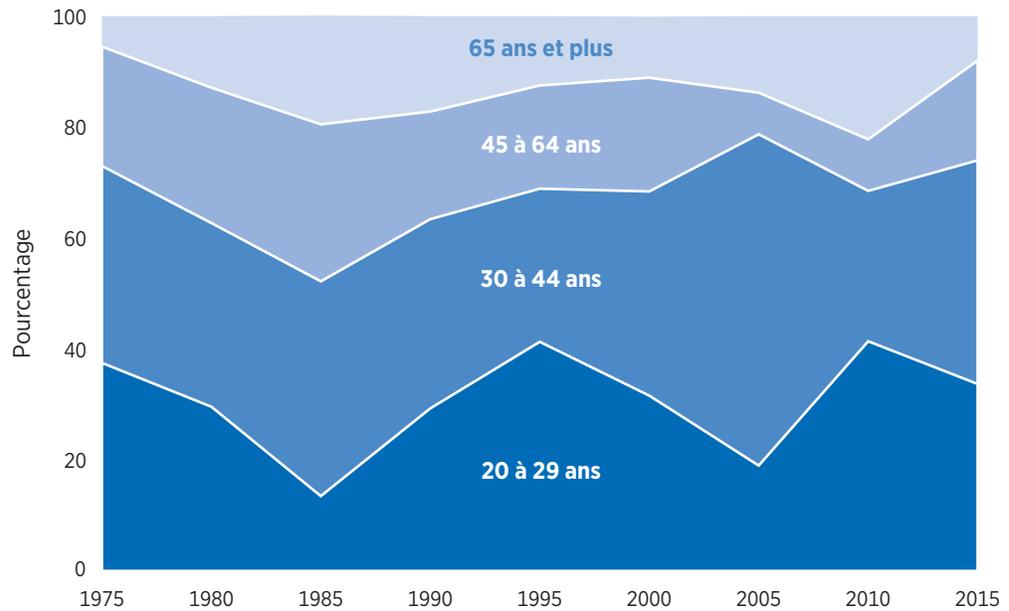
Les deux premières cohortes d'âges englobent les personnes âgées de 20 à 44 ans, qui sont systématiquement la plus grande partie du bassin (net) de sortants du Québec. C'est en 1985 que la part de ces deux groupes combinés a été la moins élevée ; cette part comptait alors pour 52,1 % de la migration sortante. C'est en 2005, représentant 78,7 % de la migration connue par le Québec, que ces deux groupes d'âge en ont constitué la plus grande proportion. La part moyenne de migration négative totale de ces deux groupes d'âge pour les périodes couvertes par la figure 11 était de 67,8 %, soit un peu plus de deux Québécois sur trois faisant le choix de quitter la province.

La **figure 12** présente ces données de manière légèrement différente et examine les ratios moyens de migration par population au Québec, par groupe d'âge. Comme relevé précédemment, le Québec a connu une migration négative moyenne de 1,9 personne par tranche de 1 000 entre 1971-1972 et 2014-2015. Comme illustré, le niveau de migration ajusté en fonction de la population pour les groupes des personnes âgées de 20 à 29 ans (-2,7) et de 30 à 44 ans (-2,2) est supérieur au niveau moyen (-1,9). Le taux de migration de la population âgée de 20 à 29 ans des autres provinces faisant l'objet d'une migration négative (nette) est aussi supérieur à la moyenne. Cependant, le ratio des personnes de la catégorie d'âge de 30 à 44 ans est généralement sous la moyenne, ou même positif ; ce qui constitue une différence nette de la situation que connaît le Québec.

---

**[13]** Veuillez remarquer que le groupe d'âge de 0 à 19 ans a été exclu, sur la présomption voulant que les décisions migratoires touchant ce groupe soient largement prises par des personnes (probablement des parents) appartenant à d'autres catégories d'âge. Ce groupe d'âge représente presque 30 % de la migration connue par le Québec entre 1971-1972 et 2014-2015 ; ces départs accentuent les résultats décrits ci-dessous.

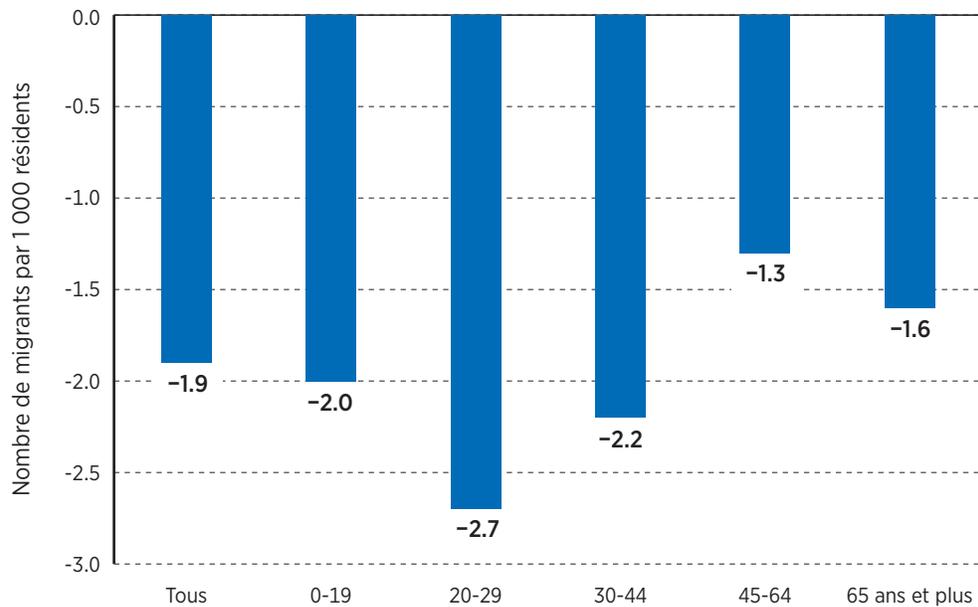
Figure 11 : Ventilation de l'âge par intervalles de cinq ans de la migration interprovinciale nette du Québec, 1975 à 2015



Remarque : Nous avons choisi de faire appel à des intervalles de cinq ans plutôt que de représenter toutes les années pour faciliter la compréhension de la figure. Les résultats globaux sont semblables lorsque nous avons recours à toutes les années. Par exemple, le ratio minimum des groupes d'âge combinés (de 20 à 44 ans) est de 32,1 % (comparativement à 52,1 % pour les années montrées dans cette figure); le maximum est de 81,3 % (comparativement à 78,7 %) et surtout, la moyenne est presque la même (66,6 % comparativement à 67,8 %).

Source : Statistique Canada, tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel.*

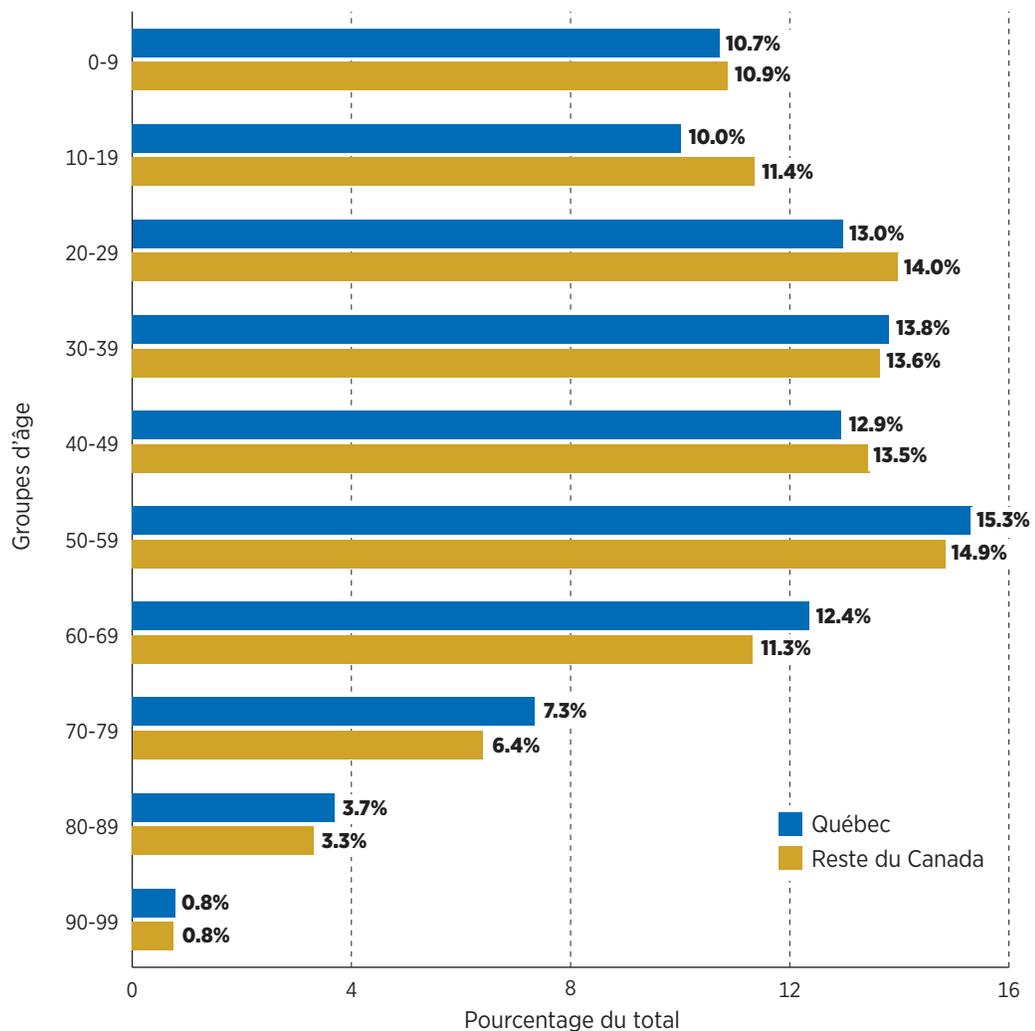
Figure 12 : Migration moyenne comme partie de la population du Québec, par groupe d'âges, 1971-1972 à 2014-2015



Source : Statistique Canada, tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel.*

D'autre part, les ratios de migration annuelle moyens enregistrés par les groupes d'âge 45 à 64 ans (-1,3) et 65 ans et plus (-1,6) étaient inférieurs à la moyenne. Bref, les jeunes Québécois, plus particulièrement ceux qui entament leur carrière, étaient ceux dont la probabilité de quitter la province était la plus élevée ; dans le même ordre d'idées, il était moins probable que les jeunes des autres provinces qui entament leur carrière et qui choisissent de migrer choisissent de s'établir au Québec. Il s'agit de l'une des raisons pour lesquelles la population du Québec est plus âgée que celle du reste du pays. La **figure 13** illustre la ventilation de l'âge de la population du Québec comparativement à celle du reste du Canada, en 2015. Dans chaque catégorie d'âge, outre une

Figure 13 : Ventilation de l'âge de la population du Québec comparativement à celle du reste du Canada, 2015



Source : Statistique Canada, tableau 051-0012 : *Migrants interprovinciaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel.*

seule (les 30 à 39 ans) chez les moins de 50 ans, la proportion au Québec est inférieure à celle retrouvée dans le reste du Canada. D'autre part, une plus grande portion de la population du Québec se trouve dans chacune des catégories au-dessus de 50 ans comparativement au reste du pays. Les tendances migratoires du Québec, soit le fait que les jeunes ont tendance à constituer le bassin de sortants de la province, ont visiblement touché la ventilation de l'âge de la province.

## Immigration internationale

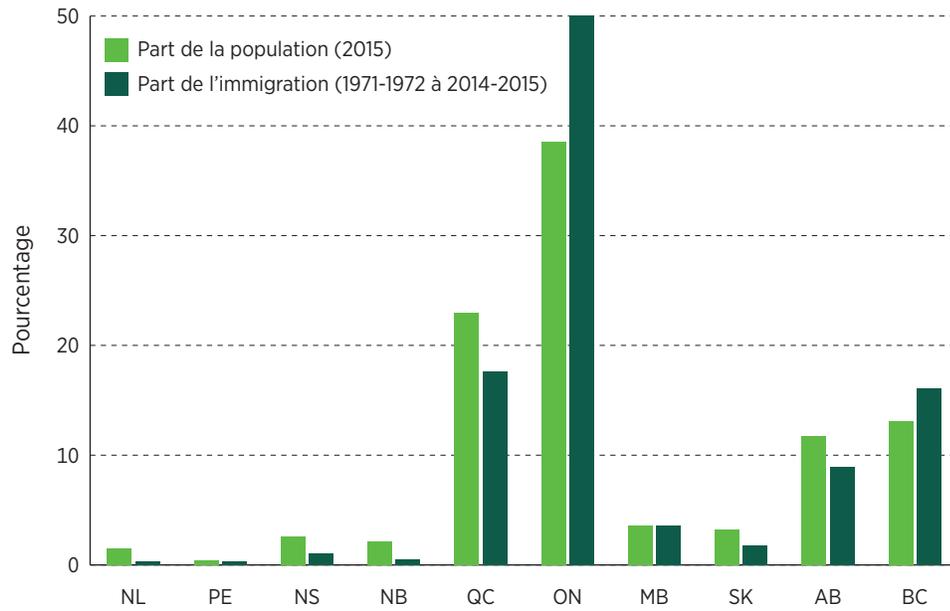
Bien que cette étude portant sur la migration interne des résidents au sein du Canada ne se penche pas sur l'immigration internationale, il convient toutefois d'examiner brièvement la tendance à cet effet. L'Entente Cullen-Couture de 1978 [14] a donné au Québec un contrôle unique, quoique partiel, sur les questions d'immigration internationale de la province. On retrouve ainsi souvent l'argument intuitif que la migration du Québec peut être influencée par ce contrôle sur l'immigration internationale.

Les données réelles d'immigration sous-tendent cependant que le Québec attire une part d'immigration internationale inférieure à ce que la population proportionnelle prédirait. La **figure 14** montre la part de la population du Canada que représente le Québec en 2015 (23 %) comparativement à sa part d'immigration internationale au cours de la période de 1971-1972 à 2014-2015 (17,6 %). On peut donc simplement dire que le Québec, comme toutes les autres provinces exception faite de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, a attiré relativement peu d'immigrants internationaux.

---

[14] Pour de plus amples renseignements, consulter : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (2006), chapitre 6 (fin) : De nouvelles balises, *Les artisans de notre patrimoine : La citoyenneté et l'immigration au Canada de 1900 à 1977*, <<http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/patrimoine/chap-6b.asp>> (archivée); et Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (1991), *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains*, <<http://www.cic.gc.ca/francais/ministere/lois-politiques/ententes/quebec/quebec-acc.asp>>.

Figure 14 : Part de l'immigration internationale, 1971-1972 à 2014-2015 comparativement à la partie de la population, 2015



Sources : Statistique Canada, tableau 051-0001 : *Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1er juillet, Canada, provinces et territoires, annuel*; tableau 051-0011 : *Migrants internationaux, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires, annuel*.

## Conclusion

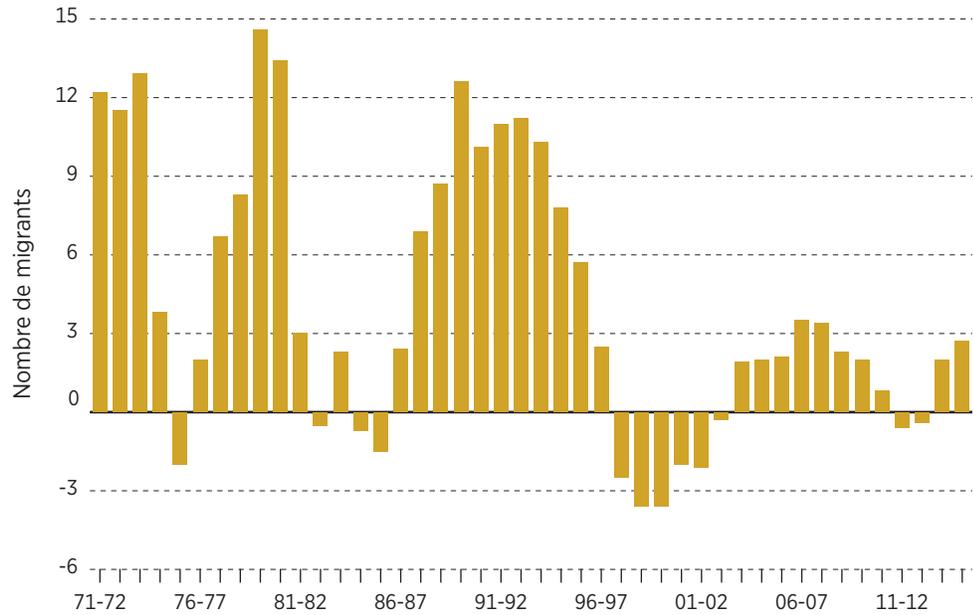
Le Québec a fait l'objet du flux sortant nominal le plus élevé de résidents (nombre net tenant compte des personnes s'établissant au Québec) de toutes les provinces du pays entre 1971-1972 et 2014-2015. En ce qui a trait à la part de la population, le Québec a connu la quatrième migration négative la plus élevée de toutes les provinces et la plus élevée chez les quatre grandes provinces (Québec, Ontario, Alberta et Colombie-Britannique).

Il est cependant intéressant de constater que le Québec a connu le niveau le plus bas de migration sortante totale ajustée en fonction de sa population au cours de la période examinée. En effet, seul l'Ontario a enregistré un niveau de migration sortante comparable à celui du Québec au cours de cette période. Toutes les autres provinces ont connu des niveaux beaucoup plus élevés de migration sortante relativement à leur population. Cependant, l'incapacité du Québec à attirer la migration provenant des autres provinces fait en sorte qu'il a connu un taux de migration interprovinciale négatif chaque année depuis 1971-1972. Aucune autre province n'a enregistré un niveau de migration entrante aussi bas que le Québec durant cette période. L'Ontario, par exemple, qui a fait l'objet du deuxième niveau de migration entrante (ajusté en fonction de la population) le plus bas, a connu un taux de migration entrante deux fois plus élevé, en moyenne, que le Québec au cours de cette période.

Enfin, la migration sortante nette du Québec tend à toucher les jeunes, plus particulièrement ceux qui entament leur carrière ou qui en sont aux premiers stades. Cette migration sortante chez les jeunes a contribué en partie au vieillissement de la structure d'âge de la population du Québec.

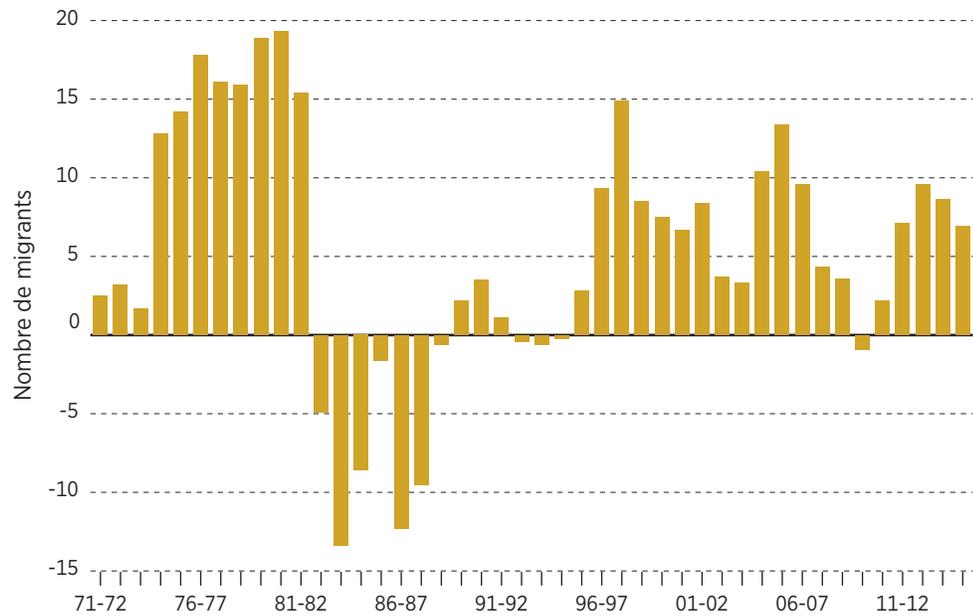
## Annexe : Migration interprovinciale nette par population de 1 000 individus

Colombie-Britannique : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



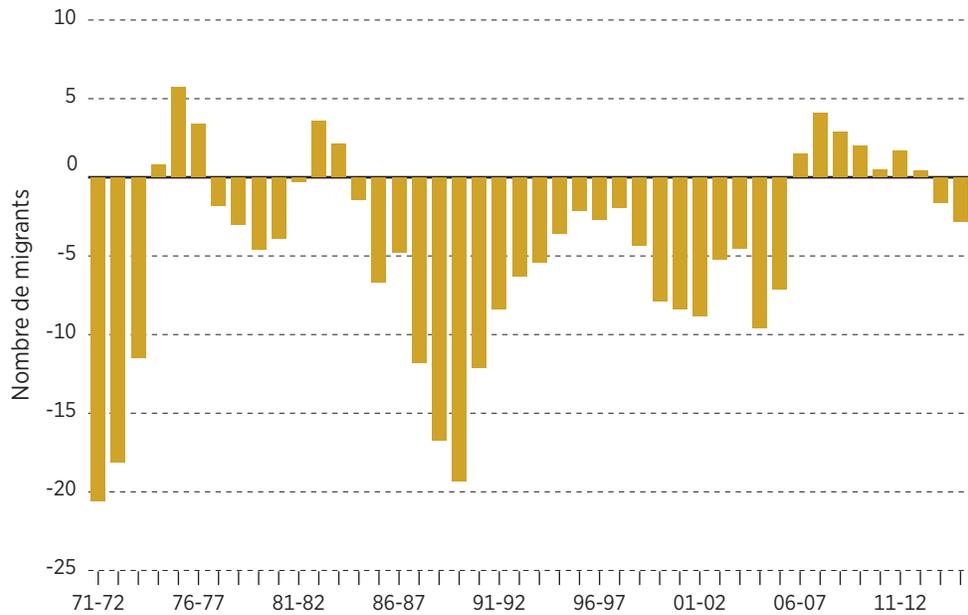
Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

Alberta : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



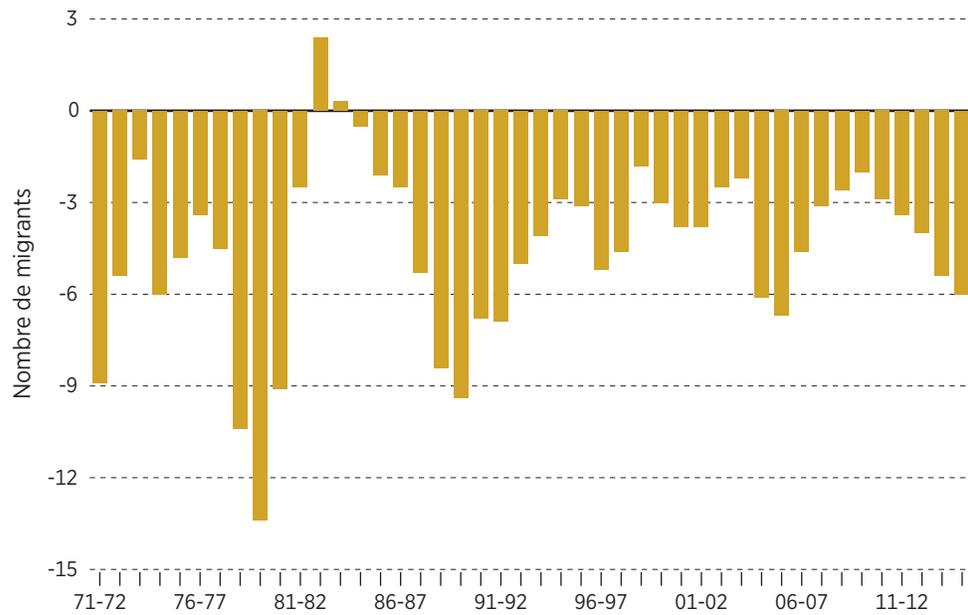
Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

Saskatchewan : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



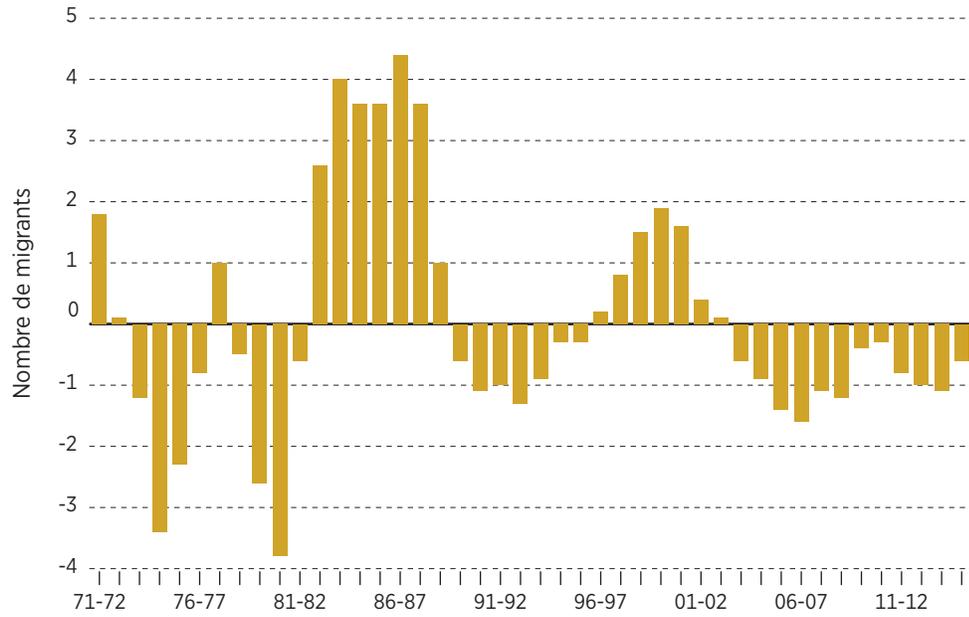
Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

Manitoba : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



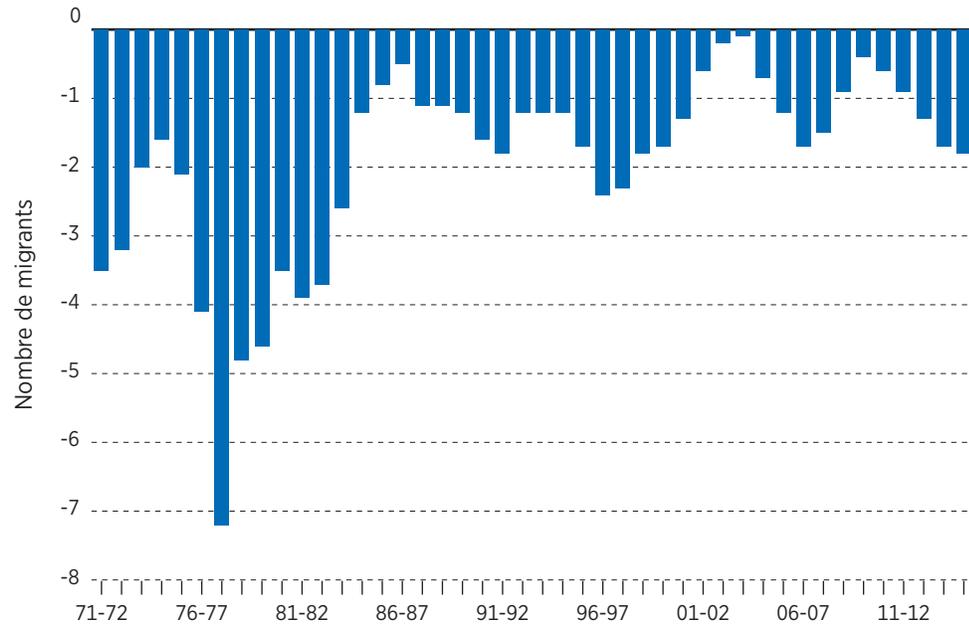
Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

Ontario : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



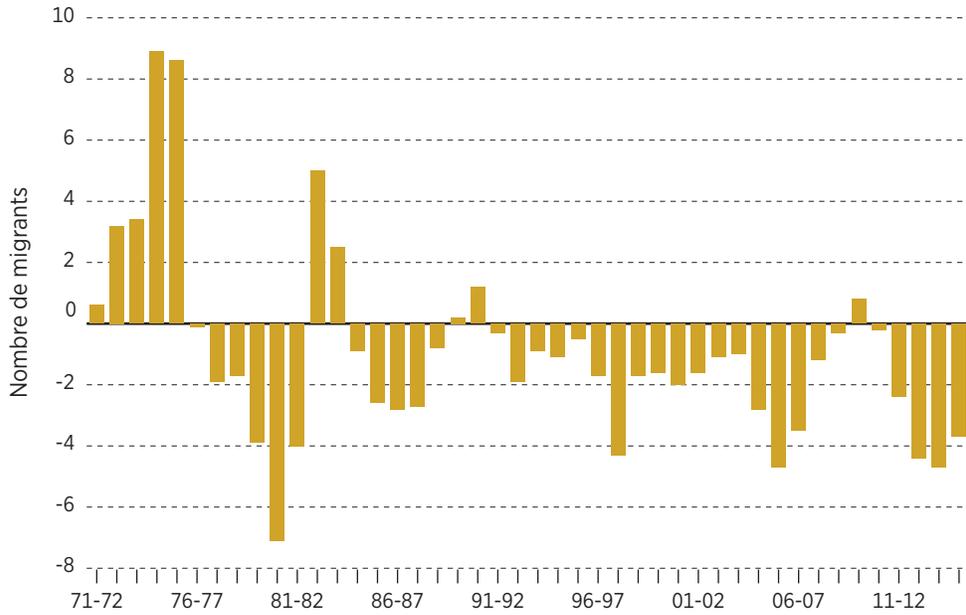
Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

Québec : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



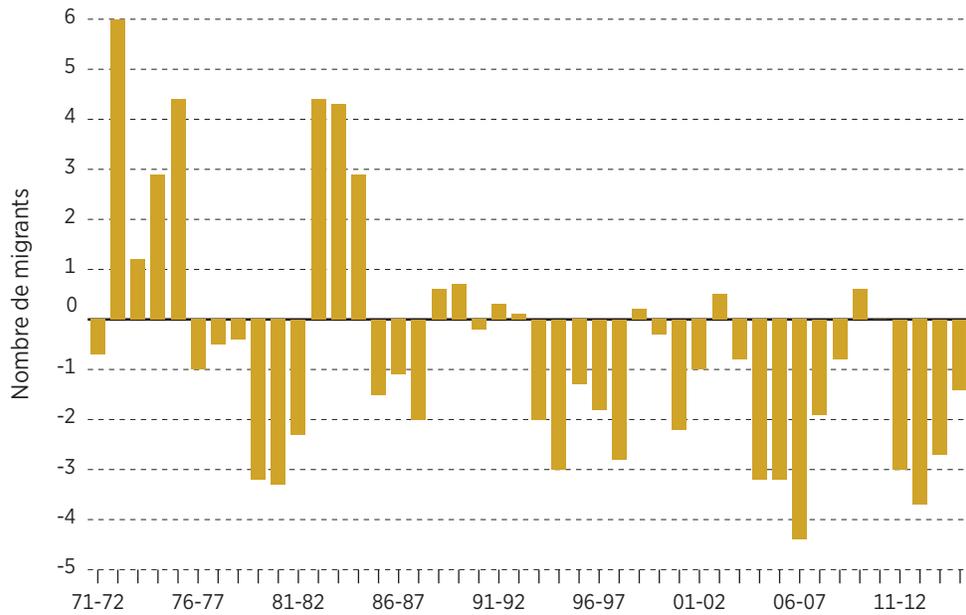
Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

Nouveau-Brunswick : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



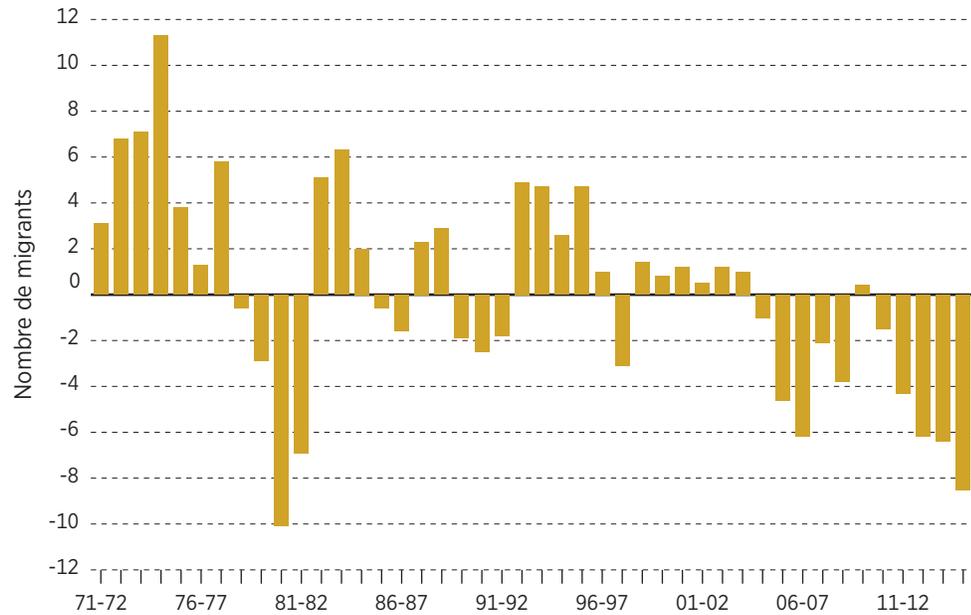
Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

Nouvelle-Écosse : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



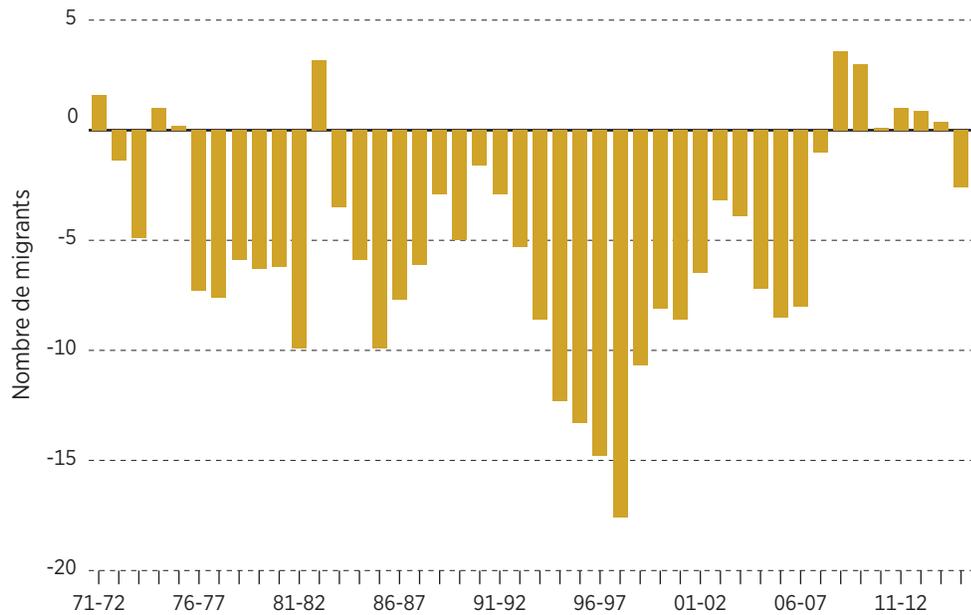
Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

### Île-du-Prince-Édouard : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

### Terre-Neuve-et-Labrador : migration interprovinciale nette par population de 1 000, 1971-1972 à 2014-2015



Source : Statistique Canada, 2016 (tableau 051-0012).

## À propos des auteurs

### Jason Clemens

Jason Clemens est vice-président administratif de l'Institut Fraser et le président de la Fondation de l'Institut Fraser. Il possède un baccalauréat honorifique en commerce et une maîtrise en administration des affaires de l'Université de Windsor, ainsi qu'un diplôme d'études post-baccalauréat en économie de l'Université Simon Fraser. Avant de se joindre à l'Institut Fraser en 2012, il était directeur de recherche et directeur-rédacteur en chef de l'Institut Macdonald-Laurier d'Ottawa, et a préalablement passé un peu plus de trois ans aux États-Unis chez le Pacific Research Institute de San Francisco. Il a publié plus de 70 études principales portant sur des sujets variés, notamment l'imposition, les dépenses gouvernementales, la réglementation du marché de l'emploi, le système bancaire, la réforme de l'aide sociale, les soins de santé, la productivité et l'entrepreneuriat. Il a publié plus de 300 articles plus courts dans des quotidiens comme le *Wall Street Journal*, l'*Investors Business Daily*, le *Washington Post*, le *Globe and Mail*, le *National Post*, ainsi que de nombreux quotidiens américains, canadiens et internationaux. M. Clemens a été l'invité de nombreuses émissions de radio et d'émissions télévisées au Canada et aux États-Unis. Il a témoigné à titre de témoin expert devant des comités de la Chambre des communes et du Sénat du Canada et a veillé à l'encadrement de législateurs d'État de la Californie. Il a reçu, en 2006, le réputé prix canadien « Top 40 Under 40 » présenté par Caldwell Partners, ainsi qu'un prix Odyssey de l'Université de Windsor. En 2011, il a reçu, aux côtés des coauteurs, le prestigieux prix Sir Antony Fisher International Memorial pour le livre *The Canadian Century*, un succès d'édition. En 2012, le Gouverneur général du Canada lui a remis, au nom de Sa Majesté la reine, la médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II en reconnaissance de l'apport qu'il a offert au pays.



### Yanick Labrie

Yanick Labrie est un économiste de la santé et un expert-conseil des politiques publiques demeurant à Montréal. Il possède de plus le titre d'agrégé supérieur de l'Institut Fraser. Il est titulaire d'un baccalauréat en économie de l'Université Concordia et d'une maîtrise en économie de l'Université de Montréal. La carrière de M. Labrie dans le domaine des politiques de la santé s'étend sur plus de



10 ans. Il a travaillé à titre d'économiste à l'Institut économique de Montréal au Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO), et a été chargé de cours auprès de l'Institut d'économie appliquée de HEC Montréal. Il est l'auteur ou coauteur de plus de 25 rapports de recherche et d'études portant sur les politiques entourant les soins de santé et le domaine pharmaceutique. Ses articles ont été publiés dans plusieurs quotidiens, notamment le *Globe and Mail*, le *National Post*, l'*Ottawa Citizen*, le *Montreal Gazette*, *La Presse* et *Le Devoir*. On l'invite fréquemment à participer à des conférences et à des débats, de même qu'à commenter les actualités économiques dans les médias. Il a aussi été conférencier lors d'événements internationaux se déroulant à Montréal et à Toronto, où il a discuté de leçons tirées des systèmes de santé européens. On l'a invité à témoigner dans le cadre de nombreuses commissions parlementaires et de nombreux groupes de travail portant sur divers sujets; il a de plus agi à titre de témoin expert.

## Joel Emes

Joel Emes est agrégé de l'Institut Fraser. Il s'est joint à l'Institut après avoir été conseiller principal auprès du gouvernement provincial de la Colombie-Britannique. M. Emes est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en économie de l'Université Simon Fraser. Il a précédemment été analyste principal, puis directeur général (de 2009 à 2011) du BC Progress Board. Avant cela, M. Emes a été économiste principal de recherche à l'Institut Fraser, où il a lancé et mené de nombreux projets phares dans les domaines de l'affranchissement de l'impôt et du rendement gouvernemental, des dépenses, des dettes et des déficits actuariels.



## Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier les personnes qui appuient l'initiative Prospérité Québec. Ils tiennent aussi à remercier les évaluateurs anonymes qui ont offert commentaires, suggestions et avis. Les auteurs ont la responsabilité exclusive de toute erreur ou omission restante. Puisque les chercheurs ont travaillé de manière indépendante, les points de vue et les conclusions exprimés dans cette recherche ne représentent pas nécessairement celles du conseil d'administration, du personnel ou des partisans de l'Institut Fraser.

# Renseignements sur la publication

## Distribution

Ces publications sont disponibles sur le site <<http://www.fraserinstitute.org>> en format PDF (Portable Document Format) et peuvent être lus au moyen d'Adobe Acrobat<sup>MD</sup> ou d'Adobe Reader<sup>MD</sup>, versions 7 ou ultérieures. Adobe Acrobat Reader<sup>MD</sup> DC, la plus récente version, peut être téléchargée gratuitement du site d'Adobe Systems Inc. au <<http://get.adobe.com/reader/>>. Les lecteurs qui éprouvent des difficultés à visualiser ou à imprimer nos fichiers PDF lorsqu'ils utilisent des applications distribuées par d'autres fabricants (par exemple, Aperçu d'Apple) devraient se tourner vers Reader<sup>MD</sup> ou Acrobat<sup>MD</sup>.

## Pour commander des publications

Pour commandes des exemplaires imprimés des publications de l'Institut Fraser, veuillez communiquer avec nous **par courriel à l'adresse** [sales@fraserinstitute.org](mailto:sales@fraserinstitute.org); **par téléphone au** 604 688-0221, poste 580 ou au numéro sans frais 1 800 665-3558, poste 580; ou **par télécopieur** au 604 688-8539.

## Médias

Pour toute demande médiatique, veuillez communiquer avec notre service des communications par **courriel** : [communications@fraserinstitute.org](mailto:communications@fraserinstitute.org); **téléphone** : 604 714-4582. À Toronto, veuillez communiquer avec notre spécialiste médiatique par **téléphone** au 416 363-6575, poste 238.

## Droits d'auteur

Droits d'auteur de l'Institut Fraser, 2016. Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous aucune forme sans permission écrite, sauf s'il s'agit de brefs passages cités dans le cadre d'articles et examens importants.

## Date de parution

Juin 2016

## ISBN

978-0-88975-411-9

## Citations

Jason Clemens, Yanick Labrie et Joel Emes (2016). *La migration interprovinciale au Canada : les Québécois votent avec leurs pieds*. Institut Fraser. <<http://www.fraserinstitute.org>>.

## Conception de page couverture

Monica Thomas

## Pour appuyer l'Institut Fraser

Pour savoir comment appuyer l'Institut Fraser, veuillez communiquer avec nous par la **poste au** Development Department, Fraser Institute, Fourth Floor, 1770 Burrard Street, Vancouver, British Columbia V6J 3G7, Canada ; **par téléphone** sans frais au 1 800 665-3558, poste 548 ; **par courriel à l'adresse** [development@fraserinstitute.org](mailto:development@fraserinstitute.org) ; ou visitez la **page Web au** <<https://www.fraserinstitute.org/fr/votre-soutien>>.

## Objectif, financement et indépendance

L'Institut Fraser offre un service public utile. L'Institut produit des études portant sur les répercussions économiques et sociales des politiques gouvernementales en vigueur, de même que des études et programmes d'éducation éprouvés portant sur l'adoption de politiques de rechange dans un but d'amélioration de la qualité de vie.

L'Institut Fraser est un organisme sans but lucratif. Nos activités sont financées au moyen de dons, de subventions sans restrictions, de ventes de billets et de commandites d'événements, d'octroi de licences d'utilisation de produits pour distribution publique et de vente de publications.

Toutes les études de l'Institut Fraser font l'objet d'un rigoureux processus d'évaluation par les pairs et sont menées et publiées indépendamment du conseil d'administration de l'Institut et de ses donateurs.

Les opinions exprimées par les auteurs leur sont propres et ne représentent pas nécessairement celles de l'Institut, de son conseil d'administration, de ses donateurs, des personnes qui l'appuient ni de son personnel. Cette publication n'implique aucunement que l'Institut Fraser, ses directeurs ou son personnel appuient ou s'opposent au passage de toute loi ni qu'ils appuient ou s'opposent à tout parti ou candidat politique particulier.

Afin de contribuer à une saine discussion des questions publiques entre les citoyens qui désirent améliorer la qualité de vie de la population au moyen de l'adoption de meilleures politiques gouvernementales, l'Institut soumet les études qu'elle publie à de rigoureuses vérifications, notamment la vérification des sources de données, la capacité de reproduction des méthodes d'analyse et le débat intelligent sur les répercussions concrètes des recommandations en matière de politiques.

## À propos de l'Institut Fraser

Our mission is to improve the quality of life for Canadians, their families and future generations by studying, measuring and broadly communicating the effects of government policies, entrepreneurship and choice on their well-being.

Notre mission consiste à améliorer la qualité de vie des Canadiens et des générations à venir en étudiant, en mesurant et en diffusant les effets des politiques gouvernementales, de l'entrepreneuriat et des choix sur leur bien-être.

### Examen par les pairs : validation de l'exactitude de nos études

Les études produites par l'Institut Fraser font l'objet d'un rigoureux processus d'examen par les pairs. Les nouvelles études, les projets de recherche majeure et les études faisant l'objet de modifications de fond que mène l'Institut Fraser sont examinés par des experts réputés dans le domaine concerné. L'examen externe constitue un processus à l'aveugle, lorsque possible. Les mises à jour apportées aux études ayant préalablement fait l'objet d'un examen et les nouvelles versions d'études préalablement examinées ne font pas l'objet d'un examen, sauf si l'actualisation entraîne des modifications de fond ou des modifications à la méthodologie.

Le processus d'examen est supervisé par les directeurs des services de recherche de l'Institut. Ils sont responsables de veiller à ce que toute étude publiée par l'Institut fasse l'objet de l'examen par les pairs adéquat. S'il survient un différend entourant les recommandations des évaluateurs pendant le processus d'examen par les pairs, l'Institut peut se tourner vers son comité consultatif de rédaction, composé de spécialistes provenant du Canada, des États-Unis et d'Europe pour résoudre le différend.

# Comité consultatif de rédaction

## Membres

Prof. Terry L. Anderson	Prof. Herbert G. Grubel
Prof. Robert Barro	Prof. James Gwartney
Prof. Michael Bliss	Prof. Ronald W. Jones
Prof. Jean-Pierre Centi	Dr Jerry Jordan
Prof. John Chant	Prof. Ross McKittrick
Prof. Bev Dahlby	Prof. Michael Parkin
Prof. Erwin Diewert	Prof. Friedrich Schneider
Prof. Stephen Easton	Prof. Lawrence B. Smith
Prof. J.C. Herbert Emery	Dr Vito Tanzi
Prof. Jack L. Granatstein	

## Anciens membres

Prof. Armen Alchian*	Prof. F.G. Pennance*
Prof. James M. Buchanan*†	Prof. George Stigler*†
Prof. Friedrich A. Hayek*†	Sir Alan Walters*
Prof. H.G. Johnson*	Prof. Edwin G. West*

\* défunt ; † Lauréat d'un prix Nobel